



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Service Finances
Réf :

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2016

RAPPORT DE PRÉSENTATION

OBJET : Vote du budget primitif de la commune - année 2016

1°) ARCHITECTURE GENERALE DES EQUILIBRES FINANCIERS 2016 :

L'élaboration budgétaire relative à l'exercice 2016 doit se réaliser dans des conditions particulièrement contraignantes comme l'atteste à la fois, la contraction du projet de budget primitif 2016 (PBP2016) dans ses grandes masses et celle de l'autofinancement prévisionnel dégagé.

Alors que le PBP2016 s'inscrit en repli de 3,6% à 50,8M€ par rapport à son homologue 2015, les sections de fonctionnement et d'investissement subissent les conséquences 1/de la poursuite de la contribution de la ville au redressement des finances publiques, 2/de la reconduite en 2016 de l'écrêtement de la dotation globale de fonctionnement déjà réalisée en 2015, 3/du bouleversement institutionnel que représente la création de la métropole du Grand Paris, et 4/du maintien de la pression du FPIC/FSRIF/FNGIR. Toutes choses égales par ailleurs, ces différentes actions finissent par produire « un assèchement » de l'épargne nette, vecteur de l'investissement.

Les dispositifs 1/ 2/ et 3/ exercent une forte pression à la baisse sur les recettes réelles de fonctionnement (RRF) (-2,1% à 43,2M€), qui conjuguée au maintien de la péréquation horizontale attendue – dispositif 4/ - (4M€, stable) lamine l'autofinancement prévisionnel (-27,6% à 2,8M€), limitant en conséquence l'effet de levier que constitue l'épargne nette (ie l'autofinancement prévisionnel susvisé diminué du remboursement en capital des emprunts en portefeuille), ce qui se traduit alors par une contraction des dépenses d'équipement (-18,4% à 5M€).

Outre le fait de disposer de moins de ressources, la simultanéité de la mise en œuvre de ces dispositifs modifie en profondeur la physionomie des RRF, puisqu'à l'impôt économique et à sa dynamique sur lesquels l'exécutif local disposait d'un levier fiscal lui sont substitués une attribution de compensation métropolitaine (45,1% des RRF) figée à la valeur 2015 (19,5M€). A contrario, les impôts ménages qui représentent en structure, 31,4% des RRF (13,6M€) demeurent la seule ressource dotée d'un levier fiscal. A cela, peuvent être ajoutés les impôts indirects (7,1% des RRF) que la commune peut être en capacité de moduler selon les cas.

Les autres RRF pour lesquelles la commune est amenée à se prononcer concernent les produits des services, les revenus du patrimoine et financiers, celles-ci représentant respectivement 5,8% et 0,8% des RRF. Enfin, la politique prudentielle menée ces dernières années autorise la reprise de provisions (0,15M€), soit un peu plus d'un point d'impôt ménages (0,13M€ valeur 2016) venant en support des RRF 2016. Au final, la dynamique de RRF ressort à -2,1% à 43 247k€ (pression fiscale de +2% incluse), ou encore -2,7% à 39 254k€ nette de la péréquation horizontale.

Compte-tenu de ces éléments, il est impératif côté dépenses réelles de fonctionnement (DRF) de s'inscrire dans une évolution raisonnée de ces dernières ; l'objectif de travail de 1% est retenu pour ce PBP2016 ; décliné selon les différents chapitres budgétaires, la recherche d'économies et la poursuite de l'optimisation des coûts des services autorisent une évolution de 0% à 8 513k€ pour les dépenses à caractère général (chap011), +2% à 23 500k€ pour les dépenses de personnel (chap012) et -6,4% à 3 262k€ pour les autres dépenses de gestion courante (chap65). Ces dernières sont minorées exceptionnellement du montant de la dotation initiale du théâtre (235k€) ; cette dépense est déjà financée dans le cadre du budget supplémentaire 2015 adopté le 22 septembre dernier. Hors retraitement de ce montant, l'évolution du chapitre 65 aurait été de +0,3% à 3 498k€. A noter qu'à isopérimètre, c'est-à-dire non retraitée de la dotation initiale, une enveloppe (2 615k€ versus 2 600k€ au bp2015, soit +0,6%) est à ce stade de l'élaboration budgétaire allouée à l'ensemble des associations pour 2016 ; sa répartition interviendra postérieurement à l'adoption du PBP2016.

A cela, et pour être exhaustif, il convient d'ajouter un montant de 142k€ au titre des dépenses exceptionnelles (-47,3%). Au total, l'ensemble de tous ces éléments constitutifs des DRF évolue de +0,3% à 35 418k€ par rapport au bp2015.

Il ressort de cette revue générale des grands équilibres de la section de fonctionnement que l'autofinancement prévisionnel dégagé qui connaît un recul de près de 30% (cf.supra) subit un effet de ciseau substantiel (-2,1% (-916k€) pour les RRF, +0,3% (+112k€) pour les DRF).

Comme évoqué ci-dessus, la section d'investissement connaît en 2016 une contraction des dépenses qui la composent. En dehors du remboursement en capital des emprunts souscrits (2 249k€ au PBP2016), les autres dépenses d'investissement (appelées dépenses d'équipement) qui constituent la capacité d'investissement de la ville s'établissent à 5 003k€ pour 2016, en recul de -18,4%. Le financement de la section est assurée pour partie par l'autofinancement prévisionnel attendu auquel sont associées les ressources propres que constituent principalement le FCTVA et des subventions d'investissement liées aux opérations du programme pluriannuel d'investissement. Le bouclage est réalisé par le recours à l'emprunt pour 2 317k€.

Au 1^{er} janvier 2016, la dette s'établit à 31 196k€ (CRD) avec un taux moyen pondéré attendu de 3,01% pour 2016, une durée de vie résiduelle de 15 ans et 11 mois et une durée de vie moyenne de 7 ans et 7 mois (soit le temps nécessaire pour rembourser la moitié du CRD). C'est donc un peu plus de 7% du capital restant dû au 1^{er} janvier 2016 qui sera amorti sur 2016. Les renégociations sont compliquées avec les banques. Ne pouvant tirer profit de la repentification de la courbe des taux (elles se refinancent à court terme pour prêter à long terme, loi de transformation à partir de laquelle elles génèrent leurs profits), les banques sont « arqueboutées » sur leurs marges. La multiplicité des stratégies suivies depuis plusieurs années que la macro-économie a et continue de valider au fil de l'eau montre la solidité du modèle retenu.

2°) LES PROJETS EN FONCTIONNEMENT :

Il s'agit de l'ensemble des projets pilotés par les services municipaux qui structurent la vie et le coût des services publics locaux. Ces projets sont estampillés nouveaux ou reconduits, agenda 21 le cas échéant et cette année, les projets élaborés dans le cadre de la politique publique « jeunesse » font l'objet d'un marquage particulier.

a/ Les services opérationnels :

ACTION SOCIALE :

Le budget de fonctionnement associé toutes dépenses confondues ressort à 381k€ ; structuré autour de ses orientations habituelles, il pérennise l'ensemble des actions lancées ces dernières années (permanence contre les violences faites aux femmes (14,6k€), participation de la ville à l'aide d'urgence pour le relogement des personnes en difficulté en partenariat avec l'aide d'urgence du Val de Marne (10k€), observatoire social (1,4k€), reconduit les dispositifs d'aide au logement (FSH, PACT 94 pour 6,2k€), maintient les cours de langue française et la sortie des familles pour 16,6k€). Par ailleurs, toutes les actions « santé » sont reconduites (SISID, participation télé alarme, maintenance défibrillateurs, SAMI) pour 70,7k€ ; enfin le foyer Gabriel Chauvet maintient son budget à 9,2k€. La subvention au CCAS demeure inchangée à 251,5k€. Pour être complet, la prestation « sourdline » inscrite au bp2015 de la ville pour 4,6k€ sera reprise en année pleine sur le budget du CCAS pour 11,5k€.

Quant au financement attendu, il se « tasse » légèrement à 471,4k€ (-3,7%), conséquence d'un recul de l'ensemble des lignes (participation des usagers et caisses de retraite) auxquelles il faut rajouter de façon accessoire la baisse des recettes locatives du patrimoine communal.

CONSERVATOIRE :

Arts plastiques :

En retrait de -3% à 32k€, 2 projets structurent ce budget (Art – femmes –guerre et Art et patrimoine) pour respectivement 7k€ et 9,5k€ ; outre le projet récurrent d'exposition des élèves des arts plastiques Rosa Bonheur et la valorisation de la collection de la ville (1,5k€), des ateliers d'art numérique verront le jour (1,5k€). Un budget dédié au petit équipement et au modèle vivant complète le dispositif (11,5k€). Le financement est procuré par les droits d'inscription attendus autour de 27,7k€.

Conservatoire de musique et danse :

Le budget dédié ressort à 44k€ (-9,2%) ; il se caractérise par une réorientation des actions en direction du public autour de nouveaux axes (musiques actuelles et nouveaux répertoires) pour un public « jeune » (collège et lycée) et par une ouverture des thèmes « soirées concerts populaires » pour sensibiliser le public des quartiers Sorbiers et la zone géographique autour de la salle Léo Ferré. 14 projets (20k€) sont redéployés « jeunesse » innovant en matière de publics ciblés et actions nouvelles (classes musicales, concert de la chorale, concert Bernstein en médiathèque thématique américaine, spectacle musical les sourds doués...). Une action croisée avec « Jazz à Chevilly » et le théâtre A. Malraux permettent la mise en valeur de l'atelier de Ph. Chagne et les professeurs du conservatoire (4,2k€). Au final, des projets pédagogiques ressortent à 30,7k€, les projets de diffusion s'inscrivant pour le solde à hauteur de 13,2k€. Les partenariats habituels avec le SMJ, la MPT ou encore l'association Jazz à Chevilly restent prépondérants dans la réalisation des projets. Le financement (126,9k€) reste stable et pérenne (+0,6%).

ECONOMIE :

S'établissant à 96k€ (-3,3%), le budget du secteur intègre les actions majeurs que sont le marché campagnard, le marché de Noël, la fête de printemps et les brocantes pour respectivement 26k€, 42,2k€, 13,5k€ et 2,3k€. La veille et les études économiques ainsi que les relations avec les entreprises constituent l'autre axe d'intervention (11,9k€). La ville s'apprête par ailleurs à faire l'acquisition de locaux commerciaux au début de l'année 2016 ; ces locaux devraient procurer dans un premier temps des recettes locatives attendues autour de 58k€ sur cette première année d'exploitation qui participeront au financement des actions du secteur ; pour être exhaustif en matière de recettes, la gestion en régie directe du marché de Noël autorise via la location des stands (4k€) la perception d'un complément de financement.

ENSEIGNEMENT :

Affiché à 762k€, en progression de +11,7%, ce budget fédère l'ensemble des activités historiques (1/classes d'environnement, 2/rentree scolaire, 3/hygiène des locaux, 4/ALSH mercredi et vacances scolaires, 5/ALSH périscolaires et TAP, 6/mini-séjours, 7/séjours) pour respectivement 274,4k€ (+1,3%), 62,3k€ (+6,7%), 72,5k€ (0%), 74,9k€ (-16,3%), 54,4k€ (+8,8%), 31k€ (-10,7%), 74,5k€ (-2%) ; les éléments caractérisant ces projets pour l'année 2016 sont les suivants : 1/toutes les classes devraient partir 10 jours pour ce qui concerne les classes d'environnement ; 2/la rentrée scolaire a vu l'ouverture de 2 nouvelles classes à Paul Bert A et Salvador Allende ainsi que des effectifs plus importants sur Pierre et Marie Curie ; 3/un nouveau marché va être lancé sur la partie hygiène des locaux ; 4/concerne 5 sites maternels et 1 site élémentaire, soit 450 enfants par jour de fonctionnement ; 5/concerne 5 sites maternels et 4 sites élémentaires, soit 1 150 enfants par jour de fonctionnement TAP et 450 enfants par jour de fonctionnement accueils ; 6/6 mini-séjours pour enfants maternels et élémentaires d'une durée de 5 jours chacun ; 7/proposition de 4 séjours en lien avec le PEL.

Les dépenses de structure concernent principalement l'entretien du linge (9k€), les dépenses de pharmacie (1,8k€) en baisse de -20,6%. Les autres dépenses de gestion (subvention à la CDE, frais de scolarité et coopératives scolaires pour respectivement 92k€, 3k€, 0,9k€) stables, complètent le dispositif pour 2016.

Le financement procuré par l'exploitation de ces actions (1 559k€) en progression de +3% profite de la bonne dynamique des effectifs toutes activités confondues (1 041k€ pour les participations des familles, 518k€ en provenance des financeurs (CAF PSO et CEJ, fonds d'amorçage...).

ETAT CIVIL – ELECTIONS :

Le budget dédié s'établit à 9,6k€ (stable par rapport à 2015) ; il n'appelle pas d'observation particulière, les actions affaires générales/Etat civil, les élections et la documentation étant toutes reconduites de façon quasi-identique ainsi que la cotisation au SIFUREP.

Le financement également très stable par rapport à 2016 est assuré à hauteur de 11,1k€ (dotation de recensement pour 3,8k€, concessions cimetière et redevances funéraires pour 7,3k€).

MEDIATHEQUE :

En retrait de 2,9% à 165k€, ce budget est exceptionnellement articulé autour de 10 projets (1/objectif révisions, 2/regard sur la guerre 14-18, 3/journée du patrimoine, 4/Chevilly ville du Conte, 5/ciné-doc, 6/musique américaine, 7/manga, 8/démocratisation d'accès aux nouvelles technologies, 9/exposition « les murs ont des oreilles », 10/politique de lecture publique pour 66k€ ; s'agissant du solde (99k€), il concerne d'abord le renouvellement du fonds documentaire (56,5k€), l'achat de petit matériel (17,2k€), des abonnements (papier et/ou numérique pour 15k€ ou encore des maintenances et locations diverses (3,6k€) et des frais divers (reliures, SACEM...) pour le solde.

PETITE ENFANCE :

Stable (-0,5% à 150k€), ce budget qui concerne l'ensemble des structures ainsi que la coordination est un budget de fonctionnement des structures « petite enfance » et non pas un budget de projets. Les budgets des crèches (Maison bleue, crèche familiale, Gaston Variot, les petites Colombes et le relais assistantes maternelles) se déclinent respectivement comme suit : 17,9k€ (-0,8%), 9,2k€ (+0,4%), 31,2k€ (0%), 30,2k€ (+0,4%) et 49k€ (+3,5%). A cela, il convient d'ajouter les dépenses de la coordination (9,4k€, -2%). L'action « soutien à la fonction parentale » (2,5k€) lancée en 2014 est reconduite.

Côté financement, le secteur procure un haut niveau de recettes (2 201,7k€) en baisse de -3,9% constituées pour partie par les participations des familles (440k€, +0,31%) et les financements CAF PSU et CEJ principalement (1 761,7k€, -4,9%).

RELATIONS INTERNATIONALES :

Le budget s'établit à 114k€, en baisse de -2,63% ; après Hochdorf en 2015, c'est le partenariat avec Martorell qui constituera l'action majeure de l'année 2016 (avec échange de collégiens et rencontre protocolaire entre les 2 maires notamment). Les autres partenariats poursuivront leurs coopérations (rencontre protocolaire prévue également entre les 2 maires à Victoria après une mission annulée en 2015, suivi de mission à Dieuk, participation aux assises franco-vietnamiennes à Yen Bai...). 25k€ sont fléchés sur la coopération avec le village de Dieuk – magasin agricole destiné au rangement des engins, achat de matériel offset - , 25k€ sur la coopération avec Yen Bai – amélioration des conditions d'accueil des enfants de moins de 6 ans en milieu scolaire - respectivement par un projet de versement de subvention de fonctionnement à l'ACDKM d'une part, au comité de Yen Bai d'autre part.

RESTAURATION :

En progression de +4,4% à 978k€, ce budget de fonctionnement se structure par ordre d'importance décroissante autour des achats de denrées alimentaires (760k€, +8,6%), les prestations fêtes et cérémonies (55k€, 0%), la location de véhicules (42,3k€, -12,8%), la maintenance des équipements (34,8k€, +16,2%), les conditionnements jetables scolaires, domiciles et prestations (25k€, -3,9%), l'emploi de la diététicienne (21,1k€, 0%), les produits lessiviels (10k€, +4,5%), le remplacement du personnel (10k€, -54,6%) l'entretien des vêtements de travail (8k€, -20%) et les analyses bactériologiques (7,3k€, +7,4%). L'augmentation des denrées « tire » l'ensemble des dépenses à la hausse, justifiée pour partie par un effet fréquentation qui se retrouve dans la progression des facturations de la restauration scolaire (+4,8% à 600k€) globalisé dans les recettes de l'enseignement. Des arbitrages à la baisse consécutifs à la recherche d'économies sur des actions « support » permettent d'absorber pour partie cette dernière.

La vente de repas aux associations (2,8k€) et la subvention France Agrimer (6k€) apporte un complément de financement.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

S'établissant à 210k€, le budget dont les actions sont articulées autour des publics collégiens, lycéens et jeunes adultes propose une offre déclinée comme suit : des séjours collégiens (33,6k€) et lycéens (16,8k€), différents ateliers cirque (33,9k€), hip hop (27,5k€), des espaces collégiens (14k€), lycéens (10k€) et jeunes adultes (12,7k€), chantiers jeunes (2,5k€). Par ailleurs, des interventions en matière d'actions musicales, transversales et de prévention et de citoyenneté sont également inscrites à ce projet de budget pour respectivement 1k€, 3,5k€ et 12,5k€. Des dispositifs d'aides au permis de conduire (15k€), à la première installation (2k€) ou encore la mutuelle étudiante (2k€) sont autant de soutiens pérennes. 3 projets nouveaux sont enfin proposés (orientation, dacète et baby sitting) pour un montant de 1,5k€ et l'aide aux devoirs (0,5k€) et la fête des diplômés (3,5k€) sont reconduites. Pour être complètement exhaustif, figure une location de mini bus revue à la baisse (3,5k€) compté-tenu de la mise à disposition de celui de l'Elan.

Le financement (89,2k€) en contraction de -11,4% est adossé aux participations des familles (41,2k€) et aux financements aidés CAF CEJ (48k€).

SPORTS :

En baisse de -3,6% à 83k€, le budget des sports s'articule autour de 2 axes forts que sont la gestion et l'entretien des installations sportives (40,2k€, 0%) et la gestion et l'entretien de la piscine (13,6k€, -19,3% - conséquence d'une fermeture de la piscine à compter du 1^{er} septembre 2016 pour travaux). Les initiatives « sportives » (soirée des sportifs, boucle chevillaise, participation à la fête communale, journées scolaires sportives, forum des sports ou les planches été 2016) ressortent à 25,8k€.

Les ressources délivrées par ce secteur s'inscrivent en baisse de -29,9% à 78,1k€, autre conséquence de la fermeture de la piscine évoquée ci-dessus.

TRANQUILLITE PUBLIQUE :

Ressortant à 20k€, ce budget se contracte sous l'effet de la décision de suppression par le Procureur de l'action « correspondant du parquet » (-5,5k€); la brigade équestre voit une augmentation (13,5k€, +12,7%) principalement imputable au sable pour le réaménagement du rond de longe. Le dispositif pour 2016 reconduit le schéma 2015 (2 cavaliers en renfort d'avril à septembre). Le budget structurant est dédié aux dépenses de fonctionnement pour les ASVP (6,8k€) et notamment les dotations vestimentaires pour 6 k€, auquel s'ajoute 405 000€ de masse salariale (10 asvp + 1chef de service).

Le service pourra également pleinement utiliser les nouveaux équipements : radios embarquées, PV électroniques (acquisitions achevées en 2015).

URBANISME et AGENDA 21 :

En progression de +21,6% à 115k€, ce budget dont le périmètre inclut 3 actions agenda 21 (1/animation des relais énergie, 2/développement des énergies renouvelables (fiche 14), 3/bilan de l'agenda 21 et construction de la nouvelle saison) pour 51,4k€, reconduit les actions « historiques » du secteur (gestion locative (39k€, -8,9%)/ frais de procédure patrimoniale (5k€, -23%)/ fournitures spécifiques (2,1k€, -12,5%)/ bail tennis (8,5k€, 0%)/ adhésion à l'association du Grand Orly (9k€, 0%).

En matière d'agenda 21, 8 550€ seront consacrés en 2016 à des actions autour du développement durable (dont animation du relais énergie). 20 000€ seront dévolus aux subventions aux particuliers (panneaux solaires et isolation de combles).

VIE ASSOCIATIVE ET VIE DES QUARTIERS :

Ce budget (12,2k€), articulé autour des comités de quartiers (-27,17% à 6,7k€) et de la soirée des associations (5k€, stable) s'inscrit finalement en baisse de -17,06% du fait de la baisse du nombre des initiatives organisées par les comités.

b/ Services supports :

COMMUNICATION :

Le budget primitif 2016 s'établit à 260k€ (-1,6%); il est à l'initiative et/ou adresse l'ensemble des actions conduites par les services opérationnels en tant que fonction support ; une action nouvelle est proposée (culture de la paix, 4,5k€).

Le financement est procuré par la vente d'espaces publicitaires (31k€, -10,4%).

DOCUMENTATION :

Ressortant à 18,2k€ (-1%), le service archivage-documentation poursuit sa mission autour de la gestion électronique, de la diffusion de documentation et de l'archivage.

DST :

Budget structurant puisque représentant 48,9% du fonctionnement prévisionnel de la ville pour 2016, en très légère baisse (-0,2% à 4 164k€), il agrège les budgets des secteurs 1/de l'environnement et de la voirie, 2/de la logistique, et 3/du patrimoine bâti. Les budgets des secteurs 1/ et 3/ s'inscrivent en baisse respectivement de -0,30% et -0,48% à 2 147k€ et 1 518k€, le budget du secteur 2/ en hausse de +0,55% à 499k€.

Le secteur de l'environnement profite de la stabilité du secteur déchets (1 482k€ vs 1 490k€ en 2015), qui représente plus des 2/3 du budget en structure et qui tire donc à lui seul la tendance. Des marchés tout dernièrement renégociés pour 4 ou 5 ans selon les lots et des tonnages stables devraient permettre de tenir ces objectifs budgétaires.

L'autre composante majeure concerne le patrimoine bâti reposant principalement sur le poste « fluides » (1 130k€, soit les 3/4 du budget du secteur, en baisse de -2,84%). L'économie résultant de la mise en œuvre du nouveau contrat d'électricité, le passage de la piscine du gaz à la géothermie et la fermeture de cette même piscine au 1^{er} septembre 2016 sont autant d'explications à la baisse attendue des fluides. Le budget logistique éclaté entre le magasin (125k€, 0%), le garage (264k€, -0,22%) et les achats (110k€, +4,37%) « capitalise » sur les choix opérés ces dernières années 2013-2014 (renouvellement de la flotte automobile, parc des copieurs remis à niveau...).

Le financement à législation constante est délivré majoritairement par la TEOM (taux inchangé depuis 2010 à 5,88%) attendu autour de 1 856k€ ; majoré des autres ressources du compte déchets (redevance spéciale (143k€), collecte du verre (6k€), aide à la tonne triée (93k€)...), ce financement est porté à 2 109k€. Le financement résiduel procuré par les secteurs concernés demeure calé autour de 30k€ (location jardins familiaux, droits de voirie, location antennes téléphonie, refacturation feux tricolores,...).

FINANCES :

Le budget de fonctionnement 2016 ressort à 3 042k€ (-6,7%) et reprend l'ensemble des dépenses à caractère général (chp011 pour 292,6k€), des autres dépenses de gestion courante (2 646,1k€ dont 2 325,8k€ au titre de l'enveloppe « subventions de fonctionnement » dédiée aux associations communales pour 2016), des dépenses exceptionnelles (102,7k€, enveloppe « projets » dédiée aux associations communales pour 2016). Les actions nécessaires au bon fonctionnement de la structure (affranchissement, télécommunication, frais de mission, cotisations diverses, fiscalité patrimoine, indemnité comptable...) sont reconduites avec le souci de réaliser des économies (-1,5% à 292,6k€).

Les autres dépenses de gestion courante, si l'on retire les 2 325,8k€ réservés aux associations (qui majorés des subventions des périmètres Relations internationales (50k€) et SMJ (3,5k€) et si la dotation initiale du théâtre est réintégrée (235,2k€) s'établissent à 2 615k€, soit +0,6%) ressortent à 320k€ (contingent incendie, admission en non valeur, cotisations diverses et créances éteintes). Il est rappelé que les subventions seront attribuées postérieurement au vote du bp2016. Cela vaut également pour les subventions exceptionnelles (projets).

A noter une inscription « symbolique » dans ce périmètre de 1k€ pour le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), nouveau « rejeton » consécutif à la création de la MGP/des EPT. Il s'agit d'une dépense obligatoire (loi NOTRe) dont l'objet est le financement des charges transférées de la commune au territoire. Cette prévision sera bien évidemment reconsidérée dans l'année 2016 en fonction du niveau d'information et des travaux que la ville mènera à ce sujet dans les mois à venir.

Donc en résumé, une dotation d'amorçage du théâtre déduite car déjà versée sur 2015 et des économies de dépenses de structure expliquent la contraction du budget.

Les recettes majeures sont présentes dans ce périmètre, les impôts et taxes n'étant plus dorénavant le premier poste de recettes en termes d'importance. C'est l'attribution de compensation métropolitaine (ACM) pour 19 494k€ (45,1% des RRF) ; pour rappel, elle agrège l'impôt économique CET, le panier de taxes né de la suppression de la taxe professionnelle (taxe additionnelle sur foncier bâti, IFER, TASCOM) et la compensation part salaires de la réforme STRAUSS-KAHN jusqu'à là intégrée dans la DGF (soit 5 228k€, valeur 2015). Viennent ensuite les impôts ménages TH, FB et FNB (13 600k€, soit 31,4% des RRF) ; ce produit fiscal est obtenu à partir d'une évolution des bases de TH et FB de respectivement +1,70% et +1,83% sur 2016 conformément aux annonces faites à l'occasion du DOB et une hausse des taux de +2% ; les dotations et subventions (dont la DGF) s'établissent à 3 920k€ (9,1%), les autres impôts TEOM et indirects (taxe sur les pylônes, TCFE, taxe de séjour, TLPE, taxes additionnelles sur droits de mutation) ressortent à 3 052k€ (7,1%).

Les produits des services et les autres revenus (patrimoine, reprise de provisions et les atténuations de charges) bouclent le financement de la section de fonctionnement pour respectivement (2 504k€, soit 5,8%) et (677k€, soit 1,6%).

En ce qui concerne l'ensemble DGF+DSU, à législation constante (puisque la réforme n'interviendra que dans le PLF12017) donc avec mise en œuvre de l'écrêtement de 3% instauré en 2015, hors CPS et allocations compensatrices comprises, il s'établit à 1 218k€ après contribution au redressement des finances publiques CRFP (dont 312,3k€ au titre du détail des allocations compensatrices) ; l'impact de la CRFP étant attendu en 2016 au même niveau qu'en 2015, soit 722k€ (1 732k€ en cumulé sur 2014 – 2016).

INFORMATIQUE :

Le budget dédié s'inscrit en baisse de -4,20% à 149k€. Les actions structurantes (maintenance des logiciels métiers principalement) sont reconduites modulo les révisions de prix, exception faite d'une application pour laquelle la maintenance va être arrêtée (Lattitudes). Figurent également dans ce périmètre les dépenses de téléphonie, de fibre optique et la maintenance du parc informatique des écoles pour respectivement 11,8k€, 7,1k€ et 13k€. A noter que la renégociation de la prestation en direction des écoles a permis de dégager des économies.

PERSONNEL :

Les dépenses de fonctionnement de la DRH s'inscrivent en baisse de -0,7% à 380k€ ; à noter que ce budget prévoit de reconduire les achats de vêtements de travail, la campagne de vaccination, la formation, les annonces pour la recherche de candidats, la part transport remboursée à chaque agent (y compris les voyages des congés bonifiés), la maintenance de l'outil d'archivage KARDEX ou encore les cotisations diverses ou les achats de documentation.

SERVICE JURIDIQUE :

Budget en baisse de -6,60% à 33,3k€, il reste majoritairement employé pour le recours à des conseils extérieurs ;

3°) LES PROJETS EN INVESTISSEMENT :

Le budget primitif d'investissement 2016 s'établit à 7 337k€, en baisse de -11,9% par rapport à 2015.

a/ DEPENSES D'EQUIPEMENT :

Les dépenses d'équipement (5 003k€) se déclinent comme suit :

a1.études et logiciels : 157k€

a2.subventions d'équipement versées : 325k€

a3.acquisition de mobilier et matériel : 347k€

a4.travaux sur opérations déjà engagées : 2 192k€

a5.travaux récurrents : 1 732k€

dont travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine pour 562k€ ; travaux d'entretien et de maintenance de la voirie pour 560k€.

a6.travaux sur opérations nouvelles : 450k€

b/ DEPENSES FINANCIERES :

Compte-tenu du profil d'amortissement de la dette au 01/01/2016, il est envisagé de rembourser en capital 2 249k€. Par ailleurs, il est également convenu de pouvoir poursuivre la mise à disposition des fonds de roulement (85k€) aux associations qui en feraient la demande, conformément aux conventions d'objectifs passées avec certaines d'entre elles.

c/ RECETTES D'EQUIPEMENT ET RECETTES FINANCIERES :

c1.autofinancement prévisionnel dégagé : 2 877k€

c2.autres ressources propres : 2 143k€ (dont FCTVA, dotation départementale globalisée d'investissement (DDGI), amendes de polices et taxe d'aménagement pour 990k€, subventions d'investissement pour 1 033k€, FDR pour 85k€).

c3.emprunt pour solde : 2 317k€.

La relation de l'équilibre réel est vérifiée puisque :

Ressources propres (5 020k€) > remboursement en capital des emprunts (2 249k€).

4°) CONCLUSION :

Ce projet de budget 2016 est en tout point conforme à la trajectoire budgétaire évoquée à l'occasion du débat d'orientation budgétaire du 15 décembre dernier. Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement conjuguée à des recettes optimisées ne suffisent pas à empêcher une contraction significative de l'épargne nette, conséquence des dispositifs en tous genres qui viennent grever cette dernière obligeant la ville à limiter à 5m€ les dépenses d'équipement 2016.

Vu,
La Directrice générale des services.